

Mise en ligne sur Sydeo.fr le 08/10/2025

DEPARTEMENT

ARDECHE

ARRONDISSEMENT

PRIVAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 30/09/2025

Date de Convocation	16/09/2025				
Nombre de Délégués					
En exercice	14	Présents	10	Votants	10
				Pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-cinq le trente septembre à 9 h 30 le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de SYDEO 07250 Le Pouzin, sous la présidence de Mr Jean Leynaud

Présent(e)s : Mr Leynaud Jean, Mr Mazzini Didier, Mme Bernard Françoise, Mr Fougérol Julien, Mr Arto Jean, Mr Féougier Adrien, Mr Monteux Christophe, Mr Louche Alain, Mme Curtius Patricia, Mr Soubrillard Alain

Excusés : Mme Cotta Rachel, Mr Giraud François, Mr Coste Jérôme, Mr Giraud Francis

Secrétaire de séance : Monsieur Didier Mazzini

B2025/071 : Attribution du marché de travaux au hameau du Roure à Lyas

Le Bureau du 22 février 2024 avait accepté la création d'un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Centre Ardèche, pour des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable et de création de collecteurs d'assainissement du Hameau du Roure sur la commune de Lyas (opération n°334).

Suite à cela, une consultation a été lancée par la CAPCA, coordinatrice du groupement.

Les offres obtenues ont été présentées lors d'une réunion informelle le 29 juin 2025.

Pour le lot n°1 « Collecteurs, canalisations et ouvrages annexes » qui seul concerne Sydeo, le rapport d'analyse des offres, après négociation et vérifications, a attribué les notes suivantes :

- Rampa TP : 19,89/20 pour un montant de 731 971,92 € HT.
- Faurie SAS : 18,88/20 pour un montant de 723 821,34 € HT.
- MBTP : 17,69 /20 pour un montant de 776 809,39 € HT.
- RIVASI BTP : 14,14 /20 pour un montant de 947 175,92 €.HT.

Par sa délibération n°2025-06-25/131 du 25 juin 2025, le Conseil Communautaire de la CAPCA a décidé de l'attribution du lot 1 « Collecteurs, canalisations et ouvrages annexes » à Rampa TP pour un montant total de 731 971,92 € HT, et du lot n°2 « Poste de relevage » à la société PRA.

Le Bureau est invité aujourd'hui à prendre une décision conforme pour l'attribution du lot n°1. Au sein de celui-ci la part du lot 1B « Réseaux d'eau potable » correspondant aux travaux de Sydeo, s'élève à 169 721,20 €. Elle était estimée initialement à 185 000 € HT.

Ceci exposé,

- Vu le Code la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R2123-1 ;
- Vu la délibération du Bureau du 22 février 2024 approuvant la création d'un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Centre Ardèche, pour des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable et de création de collecteurs d'assainissement du Hameau du Roure sur la commune de Lyas ;
- Vu la délibération n°2025-06-25/131 du 25 juin 2025 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Centre Ardèche portant attribution du marché ;

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le Bureau :

- **Approuve** l'attribution du lot 1B du marché public pour des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable au Hameau du Roure sur la commune de Lyas, à l'entreprise Rampa TP pour un montant de 169 721,20 € HT ;
- **Invite** la Communauté d'Agglomération Centre Ardèche à poursuivre la procédure telle que prévue par la convention de groupement de commande conclue pour cet objet ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout acte affairant à l'exécution de la présente délibération ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits sur l'exercice 2026 aux comptes 2315 du budget SYDEO.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

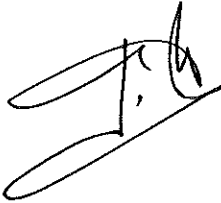
Pour extrait conforme à l'original,

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié exécutoire par Le Président

Le Pouzin, le 30/09/2025

Le Président, Jean Leynaud



sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CENTRE ARDÈCHE
2 route du Barrage
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
sydeo.fr

CAPCA - Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE

SYDEO - Service Public de l'Eau Cœur d'Ardèche

Commune de LYAS - Hameau du "Roure"

Travaux d'Assainissement : extension du réseau d'eaux usées

Travaux d'Alimentation en Eau Potable : renouvellement & nouvelles conduites & branchements particuliers

LOT N°1 : Collecteurs, Canalisations & Ouvrages Annexes

TABLEAU DES PONDERATIONS - SOLUTION de BASE - APRES NEGOCIATION

ESTIMATION DES TRAVAUX HT : BASE => 888.956,03 € HT

CRITERES DE JUGEMENT	Coeff. Et Note	MBTP	FAURIE SAS	RIVASI BTP	RAMPA TP
PRIX DES TRAVAUX : AVANT NEGOCIATION et APRES VERIFICATION					
. Solution de base - GRES - Tranche Ferme		315 805,69 €	273 143,82 €	362 098,09 €	303 228,61 €
. Solution de base - GRES - Tranche Optionnelle		327 160,21 €	310 650,29 €	363 883,98 €	305 663,06 €
. EAU POTABLE		151 492,95 €	171 441,20 €	221 193,85 €	179 757,20 €
TOTAL AVANT NEGOCIATION		794 458,85 €	755 235,31 €	947 175,92 €	788 648,87 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES NEGOCIATION et AVANT VERIFICATION		modification prix du BP	Rabais sur Offre initiale	pas de retour : offre inchangée	modification prix du BP
. Solution de base - GRES - Tranche Ferme		305 415,40 €	260 852,35 €	362 098,09 €	279 831,17 €
. Solution de base - GRES - Tranche Optionnelle		322 483,19 €	296 671,03 €	363 883,98 €	282 419,55 €
. EAU POTABLE		148 910,80 €	166 297,96 €	221 193,85 €	169 721,20 €
TOTAL APRES NEGOCIATION et AVANT VERIFICATION		776 809,39 €	723 821,34 €	947 175,92 €	731 971,92 €
PRIX DES TRAVAUX : APRES NEGOCIATION et APRES VERIFICATION					
. Solution de base - GRES - Tranche Ferme		305 415,40 €	260 852,35 €	362 098,09 €	279 831,17 €
. Solution de base - GRES - Tranche Optionnelle		322 483,19 €	296 671,03 €	363 883,98 €	282 419,55 €
. EAU POTABLE		148 910,80 €	166 297,96 €	221 193,85 €	169 721,20 €
TOTAL APRES NEGOCIATION et APRES VERIFICATION		776 809,39 €	723 821,34 €	947 175,92 €	731 971,92 €
NOTE AVANT PONDERATION :	20,00	18,64	20,00	15,28	19,78
A - PONDERATION - PRIX - BASE	50%	9,32	10,00	7,64	9,89
VALEUR TECHNIQUE					
Modalités de réalisation du dossier d'exécution	2	2	2	2	2
Modes d'exécution envisagés, descriptions des procédés et moyens d'exécution, la méthodologie de préparation et de réalisation du chantier	11	8,5	9,5	5,5	11
Indications concernant la provenance des principales fournitures nécessaires à la réalisation des travaux envisagés et les références fournisseurs	2	2	2	1,5	2
Moyens matériels et humains	3	2,5	2,5	2,5	3
Modalités de réalisation du plan de récolement et des bases de données associées	2	1,75	1,75	1,5	2
Sous total - Note avant pondération	20,00	16,75	17,75	13,00	20,00
B - PONDERATION - VALEUR TECHNIQUE	50%	8,38	8,88	6,50	10,00
TOTAL (A + B)	100%	17,69	18,88	14,14	19,89
CLASSEMENT		3	2	4	1

Notation Prix : notation sur 20 avant pondération avec 20 pour la proposition la moins disante et 20 x (prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre considérée)

DELAIS D'EXECUTION :

TRANCHE FERME - CAPCA (ne pouvant excéder 20 semaines)

TRANCHE OPTIONNELLE - CAPCA : (ne pouvant excéder 26 semaines)

TRANCHE FERME - SYDEO (ne pouvant excéder 26 semaines)

TOTAL ne POUVANT EXCEDER : 46 Semaines

Clauses d'insertion Sociales

20 semaines	16 semaines	13 semaines	14 semaines
26 semaines	17 semaines	24 semaines	23 semaines
26 semaines	17 semaines	13 semaines	23 semaines
46 semaines	34 semaines	37 semaines	37 semaines
1ère option : 1 aide canalisateur CDD ou Intérim	2ème option : mise à disposition du personnel - ACCES EMPLOI Intérim	2ème option : mise à disposition du personnel - GEIG BTP ISERE-DROME-ARDECHE	2ème option : à définir ultérieurement
Planning fourni	Planning fourni	Planning fourni	Planning fourni



Mise en ligne sur Sydeo.fr le 08/10/2025

DEPARTEMENT
ARDECHE
ARRONDISSEMENT
PRIVAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 30/09/2025

Date de Convocation	16/09/2025		
Nombre de Délégués			
En exercice	14	Présents	10
		Votants	10
		Pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-cinq le trente septembre à 9 h 30 le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de SYDEO 07250 Le Pouzin, sous la présidence de Mr Jean Leynaud

Présent(e)s : Mr Leynaud Jean, Mr Mazzini Didier, Mme Bernard Françoise, Mr Fougérol Julien, Mr Arto Jean, Mr Féougier Adrien, Mr Monteux Christophe, Mr Louche Alain, Mme Curtius Patricia, Mr Soubrillard Alain

Excusés : Mme Cotta Rachel, Mr Giraud François, Mr Coste Jérôme, Mr Giraud Francis

Secrétaire de séance : Monsieur Didier Mazzini

B2025/072 : Attribution du marché de travaux avenue du 8 mai et impasse Chamontin au Teil

La Commune du Teil souhaite réhabiliter l'avenue du 8 Mai 1945 et l'impasse Marcel Chamontin en 2026. Les interventions de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur ces voies doivent donc être réalisées avant (OPE n°379). De plus, pour la réalisation de ces travaux, le Bureau a approuvé la signature d'un groupement de commandes avec la commune lors de sa réunion du 10 juillet 2024, celle-ci étant désignée comme coordinatrice du marché public à intervenir.

Au vu de l'état des conduites existantes, des interventions de réparation récurrentes et de l'emprise de l'aménagement projeté, Sydeo souhaite engager les travaux suivants :

- Renouveler la totalité du réseau Avenue du 8 mai 1945 en Fonte 100 mm ;
- Renouveler le tronçon en fonte grise au nord de l'impasse Marcel Chamontin en Fonte 60 mm ;
- Reprendre et mettre en conformité les branchements particuliers existants ;
- Supprimer la conduite en domaine privé, avec la reprise et mise en conformité des branchements particuliers existants sur la conduite en PVC 110 existante sous domaine public.
- Reprendre le branchement de la Résidence Chamontin pour supprimer l'antenne située dans le passage très étroit de l'impasse.

Pour Sydeo, le montant de l'opération est estimé à 200 806€ HT.

La Commune du Teil a procédé à une consultation des entreprises pour les travaux précités, auquel 3 candidats ont répondu.

L'ensemble des candidats disposent des capacités professionnelles, techniques, et financières nécessaires à la réalisation des travaux.

A l'issue de l'analyse des offres, l'entreprise Berthouly s'est avérée la mieux disante au regard des critères du marché, avec une note de 94,00/100 et un prix pour les travaux d'eau potable de 168 010,20€ HT, devant l'entreprise Rampa ayant obtenu une note de 90,40/100 et un prix pour les travaux d'eau potable de 196 315,30€ HT et en troisième place, l'entreprise Rivasi ayant obtenu une note de 85,28/100 et un prix pour les travaux d'eau potable de 187 666,11€ HT.

Ceci exposé,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Bureau du 10 juillet 2024 approuvant la constitution d'un groupement de commandes avec la Commune du Teil, coordinatrice, pour la réalisation de travaux avenue du 8 Mai 1945 et l'impasse Marcel Chamontin ;
- Vu le rapport d'analyse des offres reçues à l'AAPC pour les travaux projetés avenue du 8 Mai 1945 et l'impasse Marcel Chamontin ;
- **Considérant** la nécessité d'effectuer des travaux de renouvellement avenue du 8 mai et impasse de Chamontin au Teil avant l'aménagement de la voirie prévus en 2026 ;

Le Bureau, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** l'attribution du marché de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable avenue du 8 mai et impasse de Chamontin au Teil, à l'entreprise Berthouly pour un montant de 168 010,20€ HT ;
- **Invite** la Commune du Teil à poursuivre la procédure telle que prévue par la convention de groupement de commande conclue pour cet objet ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cette présente délibération ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits aux comptes 2315 du budget SYDEO.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

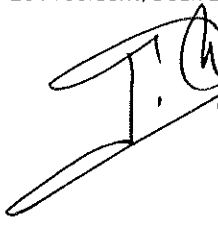
Pour extrait conforme à l'original,

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié exécutoire par Le Président

Le Pouzin, le 30/09/2025

Le Président, Jean Leynaud

 **sydeo**
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
COURMAYEUR
2 route du Barrage
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
sydeo.fr



RENOVATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

AVENUE DU 8 MAI 1945

ET IMPASSE MARCEL CHAMONTIN

Présentation de l'analyse des offres

vendredi 19 septembre 2025





AVENUE DU 8 MAI 1945 ET IMPASSE MARCEL CHAMONTIN

RAPPEL DU PROGRAMME DE L'OPERATION

Maîtrise d'ouvrage (groupement de commande)



Réseau assainissement (EU/EP) :
Mairie LE TEIL
Rue de l'Hôtel de ville
07400 LE TEIL



Réseau eau potable (AEP) :
SYDEO
2 Route du Barrage, ZI le Palv
07250 Le Pouzin

Le programme de travaux de rénovation des réseaux EU et AEP Avenue du 8 mai 1945 et impasse Chamontin comprend :

- Le renouvellement des réseaux AEP avec reprises et mise en conformité de branchements ;
- Le renouvellement ponctuel du réseau de collecte des eaux usées ;
- La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluvial.

RAPPEL DU PROGRAMME DE L'OPERATION

Au vu de l'état des conduites existantes, des interventions de réparation récurrentes et de l'emprise de l'aménagement projeté, SYDEO souhaite engager les travaux suivants :

- Renouvellement de la totalité du réseau Avenue du 8 mai 1945 en Fonte 100 mm ;
- Renouvellement du tronçon en fonte grise au nord de l'impasse Marcel Chamontin en Fonte 60 mm en parallèle du réseau d'assainissement ;
- La reprise et mise en conformité des branchements particuliers existants sur réseau projeté et sur la conduite en PVC 110 existante (impasse M. Chamontin),

Une inspection caméra réalisée par le délégataire SAUR a permis d'analyser l'état du réseau EU existant notamment grâce à l'échelle de gravité indiquée dans le rapport d'inspection. Ce diagnostic précis permet de définir le programme de travaux :

- Interventions ponctuelles Avenue du 8 mai 1945 pour mise à la cote de tampons de regards et mise en conformité de branchements (pose ou renouvellement de tabourets)
- Reprise de réseaux d'assainissement Impasse Marcel Chamontin en 2 parties :
 - Tronçon 1, mise en séparatif EU et pluvial en parallèle du renouvellement AEP ;
 - Tronçon 2 en tranche optionnelle, renouvellement de 3 tronçons EU particulièrement dégradés (fissures, flashes, effondrements).



AVENUE DU 8 MAI 1945 ET IMPASSE MARCEL CHAMONTIN

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Chaque lot fera l'objet d'un lot unique à tranches (tranche ferme et tranche optionnelle 1)

Les variantes ne sont pas autorisées.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique	40.0 %

Critère « Prix des prestations »

L'appréciation du prix des prestations se fera sur la base du « Montant HT » qui est à compléter par le candidat dans l'acte d'engagement (1 AE par maître d'ouvrage).

Formule de notation : $NOTE\ prix = 60 - ((offre\ n / offre\ mini - 1) \times 60)$.

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Critère « Valeur technique »

Méthodologie et appréhension du contexte (10 pts)

Méthodologie générale et description de l'organisation des travaux (installations affectées au chantier, plan de circulation et lieux de dépôts envisagés, mesures hygiène, sécurité et environnement...)

Analyse des points particuliers, modalités de gestion des contraintes : maintien du service, gestion de la circulation et des riverains, réseaux existants, etc.

Planning prévisionnel et justification du délai d'exécution (10 pts)

Délai d'exécution AE, planning détaillé, justification du délai d'exécution (cadence, phasage...)

Matériaux et fournitures (10 pts)

Liste détaillée des matériaux et fournitures, conformité au CCTP

Fiches techniques des matériaux et fournitures employés sur le chantier

Moyens humains et matériel (10 pts)

Nombre, catégorie et qualifications des équipes affectées au chantier

Liste et description des moyens matériels et équipements affectés au chantier



AVENUE DU 8 MAI 1945 ET IMPASSE MARCEL CHAMONTIN

OUVERTURE DES PLIS

Au total, 3 plis sont remis à l’issue de la consultation :

N°ordre	Candidat		Adresse mandataire
1	RIVASI	candidat individuel	16 Avenue du Lieutenant Cheynis 26160 LA BATIE ROLLAND
2	RAMPA	candidat individuel	Parc Industriel Rhône Vallée Nord 07250 LE POUZIN
3	BERTHOULY	candidat individuel	18 rue de Dion Bouton BP 237 26206 MONTELMAR

Les candidats disposent des capacités professionnelles, techniques, et financières nécessaires à la réalisation des travaux, toutes les candidatures sont recevables.



AVENUE DU 8 MAI 1945 ET IMPASSE MARCEL CHAMONTIN

Détail des PRIX DES PRESTATIONS

		MONTANT TF	MONTANT TO1	MONTANT TOTAL
RIVASI	Assainissement	102 630,92 €	45 514,40 €	148 145,32 €
	Eau Potable	187 666,11 €		187 666,11 €
	Total	290 297,03 €	45 514,40 €	335 811,43 €
RAMPA	Assainissement	90 328,50 €	36 182,50 €	126 511,00 €
	Eau Potable	196 315,30 €		196 315,30 €
	Total	286 643,80 €	36 182,50 €	322 826,30 €
BERTHOULY	Assainissement	94 196,20 €	35 314,60 €	129 510,80 €
	Eau Potable	168 010,20 €		168 010,20 €
	Total	262 206,40 €	35 314,60 €	297 521,00 €
ESTIMATION PROJET	Assainissement	102 523,30 €	41 106,17 €	143 629,47 €
	Eau Potable	200 806,83 €		200 806,83 €
	Total	303 330,13 €	41 106,17 €	344 436,30 €



AVENUE DU 8 MAI 1945 ET IMPASSE MARCEL CHAMONTIN

Critère PRIX DES PRESTATIONS

	Prix des prestations			Note sur 60 obtenue par calcul (1)
	LE TEIL Montant AE €HT vérifié	SYDEO Montant AE €HT vérifié	TOTAL	
RIVASI	148 145,32 €	187 666,11 €	335 811,43 €	52,28
RAMPA	126 511,00 €	196 315,30 €	322 826,30 €	54,90
BERTHOULY	129 510,80 €	168 010,20 €	297 521,00 €	60,00

Estimation PROJET

344 436,30 €

(1) Formule de notation critère prix : NOTE prix = 60-((offre n / offre mini - 1) X 60).

Toutes les offres sont inférieures à l'estimation du Projet.
L'offre de BERTHOULY est la moins élevée, l'écart avec l'estimation du projet est de -13,6 %.

Critère VALEUR TECHNIQUE

	Méthodologie et appréhension du contexte (10 pts)	Plannification (10 pts)	Matériaux et fournitures (10 pts)	Moyens (10 pts)	NOTE TOTALE (40 pts)
RIVASI	8,0	8,5	9,0	7,5	33,0
RAMPA	9,0	9,0	8,0	9,5	35,5
BERTHOULY	8,0	10,0	8,0	8,0	34,0

→ Cf. tableau d'analyse détaillée de la Valeur Technique.

Les mémoires techniques sont bien détaillés et adaptés à l'objet du marché.

PROPOSITION DE CLASSEMENT DES OFFRES

	Prix des prestations	Valeur technique	NOTE TOTALE sur 100	Classement proposé
	Note sur 60 obtenue par calcul (1)	Note sur 40 (voir détail tableau)		
RIVASI	52,28	33,00	85,28	3
RAMPA	54,90	35,50	90,40	2
BERTHOULY	60,00	34,00	94,00	1

SIGNATURES DES MEMBRES DE LA CAO du 19/09/2025

NOM, Prénom	Signature
EURTILES Patrice	
Torfo pascal	
MAZZINI Didier	